

L'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie

Déclaration du groupe Artisanat

Si la France bénéficie encore d'un des meilleurs réseaux d'infrastructures au monde - en termes de mobilité, d'approvisionnement en énergie et d'accès au numérique - sa position recule en ce domaine, au fil des années.

En cause : l'insuffisance d'investissements publics pour concevoir de nouvelles installations et pour entretenir ou moderniser celles existantes et leur permettre ainsi de répondre aux défis technologiques, écologiques et énergétiques.

Nous savons que le coût de tels investissements est souvent considérable, que les ressources ou plus-values attendues riment davantage avec du moyen ou long terme, et que la situation de nos finances publiques est depuis longtemps un facteur défavorable.

Mais nous savons aussi que les reports ou retards d'investissement dans les infrastructures occasionnent ensuite des coûts bien plus élevés auxquels il faudra nécessairement faire face demain. À cela, il faut ajouter les difficultés pour les usagers en cas de mise à l'arrêt de certaines installations faute de sécurité suffisante.

De plus, les multiples avantages générés par des infrastructures de qualité ne peuvent être ignorés. Ainsi, un territoire bien desservi en termes de transports et bien couvert en termes de haut débit, bénéficie inévitablement d'atouts, pour attirer population active et entreprises et donc, pour se développer. A contrario, l'insuffisance ou l'absence de tels services contribue aux inégalités territoriales.

L'utilité à la fois économique, sociale et écologique des infrastructures de réseaux rend donc nécessaire une véritable stratégie de relance des investissements publics en ce domaine.

Cela implique une politique nationale de programmation de ces investissements, sous l'impulsion de l'État, autour d'une dimension à la fois prospective et transversale.

Nous approuvons à ce titre la proposition de créer, sous l'autorité du Premier Ministre, une instance nationale chargée de préparer et de coordonner cette politique multisectorielle et de long terme.

Nous approuvons également la nécessité de rattraper le retard d'investissement dans les planifications financières des infrastructures de réseaux, tout en prenant en compte les impacts économiques, sociaux et environnementaux, que ce soit pour l'entretien ou la modernisation, de sorte que soit assurée la qualité des services.

Enfin, il nous semble essentiel d'améliorer le pilotage et le suivi de ces investissements, à travers une expertise publique renforcée en charge d'évaluer le choix de la solution technique à retenir, de son mode de gestion (partenariat public privé, concession...) et surtout de ses impacts financiers de long terme ; cela, dans l'intérêt général.

Le groupe de l'artisanat a voté en faveur de cet avis.